



Planification Elite 2023-2024



1. Introduction

Ce document présente la planification Elite pour la saison 2023-2024 pour les athlètes Elite.

Ce document est le complément annuel du concept pour la promotion du sport de compétition 2021-2024 validé par Swiss Fencing.

Le but de ce document est de donner les informations importantes pour le bon déroulement de la saison.

L'objectif prioritaire de cette saison est d'assurer la qualification d'une ou deux équipes pour les JO 2024 à Paris.

2. Objectifs de la saison

Catégorie	Compétition	Individuel	Equipe
EDS	CE 2024	1 x Top 16 1 x 17 – 32	Top 4
	Classement FIE	1 x Top 16 1 x 17 - 32 1 x 33 - 64	Top 8
	JO	1x top 16	Top 4
EHS	CE 2024	1 Finale 1 x 1 – 16 1 x 17 – 32	Top 4
	Classement FIE	1 x Top 16 2 x 17 - 32 2 x 33 - 64	Top 8
	JO	1x top 8	Top 4
ED – EH U23	CE 2024	1 x Top 4 1 x Top 18 1 x 17 - 32	Top 4

3. Compétitions objectif

Ci-dessous vous trouverez un extrait du calendrier des grandes compétitions de la saison 2023/24.

Événement	Lieu	Date
CE U23	Antalya (TUR)	26-30.05.2024
CE Elite	Bâle (SUI)	18-23.06. 2024
Jeux Olympiques	Paris (FRA)	27.07-04.08.2024



4. Commission de sélection Elite et U23

Commission permanente	Nom
Président de Swiss Fencing et de la CS *	Lars Frauchiger
Membre du Comité et Responsable de l'éthique	Tiffany Géroudet
Chef de la performance	Silvio Fernandez
Entraineur National Hommes	Stéphane Le Roy
Entraineur National Dames	Paul Fausser

^{*}Avec voix prépondérante en cas d'égalité de voix.

5. Cadres

Le classement des tournois de sélection à la fin de la saison précédente 2022/23, déterminent l'appartenance aux cadres A, B, C de la saison 2023/24.

Les athlètes qui, pour des raisons valables n'ont pas pu – du tout ou en partie – participer à la saison précédente, ont la possibilité d'obtenir de la Commission de sélection une place dans le cadre A à titre exceptionnel, à condition qu'ils soient en forme optimale (physique, technique, tactique et compétitive).

Les athlètes ayant à leur actif un excellent palmarès ou ayant réalisé une très bonne performance aux derniers JO/CM/CE peuvent bénéficier d'une place en cadre A ou B accordée exceptionnellement par la CS.

5.1 Cadre A: Conditions d'admission et liste

Sont membres du cadre A, les athlètes (maximum 4 par arme) ayant rempli les critères suivants la saison précédente (2022-2023), soit :

- 800 points au classement national pour les Seniors hommes (8 compétitions sélectives en 2022/2023)
- 700 points au classement national pour les Seniors femmes (8 compétitions sélectives en 2022/2023)

EDS	EHS
Brunner Pauline	Bayard Alexis
Angeline Favre	Heinzer Max
Angela Krieger	



5.2 Cadre B: Conditions d'admission et liste

Sont membres du cadre B, les athlètes ayant rempli les critères suivants :

• Entre 250 et jusqu'à 799.9 points au classement national « Tournois de sélection » Seniors pour les hommes et entre 250 jusqu'à 699.9 pour les femmes*

EDS	EHS
Favre Aurore	Hauri lan
Bos Valentina	Favre Hadrien
Staehli Laura	Fuhrimann Jonathan
Moeschlin Noemi	Brochard Théo
	Brunold Bruce
	Diego Erbetta

5.3 Cadre C: Conditions d'admission et liste

Les membres du cadre C sont désignés par la Commission de sélection en fonction de leurs résultats, leur potentiel et leur engagement.

EDS	EHS
Izzo Iulia	Bonferroni Gabriel
Buech Kim	Dagani Elia
Romeo Virginia	Alban A.
Hatz Fiona	Müller Leonhard Gregor
Burkhard Isabelle	Oswald Charles Eric
Conrad Anstasiya	Weber Frederik
Masserey Solène	Wicht Matteo
Pasche Alyssa	Métrailler Clement
Gogniat Vanie	Sven Vineis

Lucas Malcotti

6. Obligations et sanctions

Swiss Fencing entend collaborer avec les athlètes qui mettent tout en œuvre pour réussir en respectant les règles et en faisant preuve d'un esprit d'équipe exemplaire.

Les athlètes des cadres Elite doivent respecter les obligations suivantes :

- 1. Avoir un comportement irréprochable pendant les entrainements, les stages et les compétitions.
- 2. Faire preuve d'engagement, de professionnalisme et d'un esprit d'équipe sain
- 3. Faire preuve d'assiduité aux entraînements pendant toute la saison
- 4. Disputer toutes les compétitions auxquelles l'athlète est sélectionné.



- 5. Participer à tous les stages d'entraînement auxquels l'athlète est sélectionné (pour toute la durée du stage)
- 6. Respecter le code de conduite de Swiss Fencing
- 7. Informer et communiquer avec les entraı̂neurs nationaux et le management de Swiss Fencing
- 8. Observer le règlement de la FIE, les directives antidopage et règles de publicité et de sponsoring.

En cas de non-respect de ces règles, la Commission de sélection ou éthique peut prendre les sanctions suivantes contre les athlètes fautif :

- Avertissement écrit
- Réduction ou suppression du financement
- Non-qualification
- Suspension des tournois
- Exclusion des cadres

7. Quotas en Coupe du monde et Grand-Prix

Catégorie	Quota
Senior	Grand-Prix : 12 athlètes Coupe du Monde : 12 athlètes
U23	Circuit européen : pas de quota, les compétitions sont open (aussi pour les séniors)

En cas de manque d'engagement, de niveau et / ou d'assiduité aux entraînements, et de respect des règles, la Commission de sélection se réserve le droit de sélectionner moins d'athlètes que le quota le permet. Swiss Fencing se réserve le droit de sélectionner des athlètes U20 dans le contingent des athlètes sélectionnés pour les WC et GP (en accord avec le responsable de la relève).



A. EHS

8. Épreuves sélectives EHS

La période de qualification débutera le 26 janvier 2024 et se terminera le 23 juin 2024.

- 1. Gran Prix de Doha
- 2. Coupe du Monde d'Heidenheim
- 3. Gran Prix de Budapest
- 4. Coupe du Monde de Buenos Aires
- 5. Gran Prix de Cali
- 6. Coupe du Monde de Paris
- 7. Championnats d'Europe de Bâle (voir point 7)

9. Classement sélectif et grille des points

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus.

PLACE	POINTS
] er	32
2 ^{ème}	26
3 _{ème}	20
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	14
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8
17 ^{ème} à 32 ^{ème}	4
33 ^{ème} à 64 ^{ème}	2

10. Mode de participation aux différentes épreuves

Groupe A : BERNE À PARIS

Groupe B : BERNE À HEIDENHEIM

• Groupe C: Classement National (Coupes du monde, U 23, Championnat national)

L'entraineur national aura 2 wildcards à chaque épreuve

La sélection sera communiquée pour chaque épreuve de coupe du monde après :



COMPETITION	SELECTION
BERNE	COLMAR
VANCOUVER	BERNE
DOHA	VANCOUVER
HEIDENHEIM	BERLIN
BUDAPEST	HEIDENHEIM
BUENOS AIRES	BUDAPEST
CALI	BUESNOS AIRES
PARIS	BUDAPEST U23

Les membres du groupe B seront admis et qualifiés directement aux épreuves de coupe du monde suivantes et jusqu'à la fin de saison :

- Si vous obtenez un 1/8 (T16) dans les épreuves de coupes de monde

Si vous n'obtenez pas ce critère alors vous devrez vous qualifier par le classement national

Dans le classement national sera composé des épreuves (coupe du monde, U23 & championnat national) et du niveau du coefficient des épreuves.

10 - Les groupes

GROUPE A	GROUPE B
Alexis Bayard	Ian Hauri
Max Heinzer	Lucas Malcotti
Hadrien Favre	
Théo Brochard	

11 - Prise en charge en compétition

Swiss Fencing prend en charge les frais des athlètes selon les résultats des épreuves de coupes du monde et les grands prix en individuel :

- Tableau de 64 : remboursement à 40% de la compétition en question
- Tableau de 32 : remboursement à 60% de la compétition en question
- Tableau de 16 : remboursement à 80% de la compétition en question
- Tableau de 8 : remboursement à de la compétition en question
- Podium: remboursement à 100% de la compétition suivante

Si un athlète ne participe pas à la compétition suivante ou est suspendu, il ne sera pas pris en charge pour la prochaine épreuve (sauf cas majeur : blessure)

12. Modalités de sélection en cas de qualification de l'équipe

Dans ce cas, les deux premiers du classement sélectif seront automatiquement sélectionnés pour l'épreuve individuelle et pour l'épreuve par équipe à l'issu des 6 résultats sur 6.



En cas d'égalité de points à la première et/ou à la seconde place du classement sélectif, les tireurs seront départagés par la commission de sélection.

Le 3ème sélectionné, pour l'épreuve individuelle et pour l'épreuve par équipe, sera désigné par la commission de sélection après les épreuves du championnat d'Europe, de même que le quatrième sélectionné pour l'épreuve par équipe.

La commission de sélection désignera également les deux remplaçants à l'issu des 6 résultats sur 6.

Seul S.L.R sera l'accompagnant des tireurs sélectionnés et désignera son adjoint.



B. EDS

13. Épreuves sélectives

La période de qualification débutera le 26 janvier 2024 et se terminera le 23 juin 2024.

1 GP DOHA

2 CM BARCELONE

3 GP BUDAPEST

4 CM CHENGDU

5 GP CALI

6 CM ABU-DABI

7 EUROPE (voir point 7)

CM: Coupe du monde / GP: Grand Prix

14. Classement sélectif et grille des points

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus.

PLACE	POINTS
Jer	32
2 ^{ème}	26
3 _{ème}	20
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	14
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8
17 ^{ème} à 32 ^{ème}	4
33 ^{ème} à 64 ^{ème}	2



15. Mode de participation aux différentes épreuves

Groupe A: TALLIN A ABU-DABI Groupe B: TALLIN A VANCOUVER

Groupe C: Classement National (Coupes du monde, U 23, Championnat national)

L'entraineur national aura 2 wildcards à chaque épreuve

La sélection sera communiquée pour chaque épreuve de coupe du monde après :

COMPETITION	SELECTION
TALLIN	COLMAR
VANCOUVER	TALLIN
DOHA	VANCOUVER
BARCELONE	DOHA
BUDAPEST	BARCELONE
CHENGDU	BUDAPEST
CALI	CHENGDU
ABUDABI	BUDAPEST U23

Reconstitution du groupes B.

Les membres du groupe B ou C seront admis et qualifiés directement aux épreuves de coupe du monde suivantes et jusqu'à la fin de saison :

Si vous obtenez un T32 dans les épreuves de coupes de monde ou grand-prix (senior).

Après Vancouver, le groupe B peut-être modifier selon les différents résultats et selon l'appréciation de l'entraineur.

Les deux wildcards servirons à sélectionner dans le groupe C.

16. Les groupes

Groupe A: PAULINE BRUNNER, ANGELINE FAVRE, AURORE FAVRE, NOEMI MOESCHLIN, ANGELA KRIEGER, VALENTINA BOS

Groupe B: LAURA STAEHLI, KIM BUECH, VIRGINIA ROMEO, IULIA IZZO

Groupe C: SOLENE MASSEREY(lerwildcard), FIONA HATZ(lerwildcard), ANASTASIA CONRAD, ALYSSA PASCHE, ISABELLE BURKHARD, VICTORIA BOSCHERINI.



17. Modalités de sélection en cas de qualification de l'équipe

Dans ce cas, les deux premiers du classement sélectif seront automatiquement sélectionnés pour l'épreuve individuelle et pour l'épreuve par équipe à l'issu des 6 résultats sur 6.

En cas d'égalité de points à la première et/ou à la seconde place du classement sélectif, les tireurs seront départagés par la commission de sélection.

Le 3ème sélectionné, pour l'épreuve individuelle et pour l'épreuve par équipe, sera désigné par la commission de sélection après les épreuves du championnat d'Europe, de même que le quatrième sélectionné pour l'épreuve par équipe.

La commission de sélection désignera également les deux remplaçants à l'issu des 6 résultats sur 6.

18. Modalités de sélection en cas de non-qualification de l'équipe

Dans ce cas, un seul tireur pourrait être qualifié pour participer à l'épreuve individuelle des Jeux Olympiques à condition d'avoir rempli l'une des deux conditions suivantes :

- Figurer dans le « classement officiel ajusté » individuel par zone de la FIE (arrêté le 08 mai date à savoir 2024).
- Avoir remporté l'épreuve de qualification de la zone européenne.

Dans l'hypothèse où un tireur devrait être engagé dans l'épreuve de qualification de la zone européenne, il serait désigné par la commission de sélection

- Le 1er aux points (si égalité, choix commission) du classement sélectif à partir de Cali jusqu'à Buenos Aires en comptant les championnats d'Europe et Monde.

19 - Modalités de sélection au championnat d'Europe

Dans ce cas, les deux premiers du classement sélectif seront automatiquement sélectionnés En cas d'égalité de points à la première et/ou à la seconde place du classement sélectif, les tireurs seront départagés par la commission de sélection.

Les autre tireurs (3 et 4) plus les 2 remplaçants seront désignés par la commission de sélection au regard des épreuves individuelles et par équipes



B. EH, ED U23

19. Épreuves sélectives

COMPETITION DE SELECTION EH	COMPETITION DE SELECTION ED
BERN	COLMAR
COLMAR	TALLIN
VANCOUVER	LUXERBOURG U23
CS U23	VANCOUVER
DOHA	REUTLIGEN U23
BERLIN	CS U23
HEIDENHEIM	DOHA
BUDAPEST GP	BARCELONE
BUENOS AIRES	BUDAPEST GP
BUDAPEST U23	CHENGDU
CALI	BUDAPEST U23

20. Classement sélectif et grille des points

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives (voir point 19).

Compétitions circuit et CS U23		
PLACE	POINTS	
Jer	32	
2 ^{ème}	26	
3 _{ème}	20	
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	14	
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8	
17 ^{ème} à 32 ^{ème}	4	
33 ^{ème} à 64 ^{ème}	2	

Compétitions CM et GP		
PLACE	POINTS	
Jer	128	
2 ^{ème}	104	
3 ^{ème}	80	
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	56	
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	32	
17 ^{ème} à 32 ^{ème}	16	
33 ^{ème} à 64 ^{ème}	8	

21. Mode de participation aux différentes épreuves

Tous les tireurs en possession d'une licence européenne EFC pourrons participer au tournois du circuit européen U23, pour les tournois CM et GP (voir points 10 et 15).



21. Modalité de sélection

Les 3 premier du classement national de sélection u23 seront sélectionnés, un quatrième tireur sera choisi par la commission de sélection (voir point 4).